L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 1er DECEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

PERDU—A l'Opéra français, mardi soir, une petite épingle (bar pin) avec neuf diamants. Récompense libérale à la personne qui la trouvera. Rapporter à 211 Carondelet. 1er déc—1f

MME JACOB, 188 Canal. Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct—dim.

DEMANDES.

ON demande—Une femme respectable comme gardienne dans une petite famille. Références demandées. S'adresser, 240 rue St-Charles. 1er déc—3f

ON demande de suite une bonne d'enfant. Bon salaire. S'adresser No 40 rue Toulouse. 1er déc—

ON demande une cuisinière française de moyen âge, pour aller à Pensacola. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser 965 rue des Magasins. 1er déc—1 sem

ON demande une femme pour le ménage, sachant un peu laver et repasser. S'adresser 114 et 116 rue Bourbon. 27 nov—7f

ON demande des jeunes filles et des jeunes garçons. Travail régulier et léger. Bons gages. S'adresser aux Maginnis Cotton Mills, coin Calliope et Constance. 20 nov

A VENDRE.

A VENDRE—Grocerie et buvette. Bon emplacement. S'adresser par lettre à A. B., à "l'Abeille". 30nov—3f

POUR cause de changement d'affaires, les installations et le stock du magasin Jackson. S'adresser coin Ste-Anne et Chartres. J. Sémac. 5 nov—1m

A VENDRE—Pharmacie faisant bonnes affaires. S'adresser O. LaBecque, 130 Exchange Alley. 1nov—1m

PAR LE CONSTABLE.

L. P. Harkenjoe vs. Thos. McGreevey.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 22,848—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 9 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

12 chaises en bois, 1 lot de natted, 1 rug pour corridor, 2 black boards, 1 indicateur, 2 grands tableaux à l'huile, 2 petits tableaux à l'huile, 1 table de cuisine, 2 tables avec marbre, 1 lot de ferblanterie et plats, 2 nappes blanches pour table, 10 petits tableaux, 2 matelas encadrés, 1 entonnoir, 2 sofas lounges, 2 tables à extension, 1 gong, 1 lot de bouteilles vides, 1 lot de verres pour buvette, 1 pot argent, 1 encrier argent, 1 lot de jarres en terre, 1 paire de shakers et autres articles utiles pour un café.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
30 nov—30—déc 6 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Céleste Gauthier, veuve du Dr Casimir Mercq.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,001—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Palmire Mercq, veuve de Frank Croset, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
1déc—1 6 10

Succession de John Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,962—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. C. Hutchinson et J. T. Hutchinson exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
30nov—30 déc3 8

Succession du Rév. Père A. F. X. Chapuis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,140—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév. Père John Dumas exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
30 nov—30—déc 3 8

Succession de Mme Catharine E. Brown, femme de James J. Marvihill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 35,276—Attendu que Mme Mary Ann Mulvihill a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catharine E. Mulvihill, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
23nov—23 29—2 déc

Etat de Situation
DE LA
UNION NATIONAL BANK,
A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.
A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,151,649 68
Surtirages, garantis et non garantis		188,218 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc.		318,807 32
Dû par des agents de réserve approuvés		302,255 11
Dû par d'autres banques nationales		40,665 68
Dû par des banques d'Etat et banquiers		39,992 78
Maisons de banque, meubles et installations		115,300 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,618 41
Prime sur les bonds des Etats-Unis		8,500 00
Echanges pour le Comptoir d'Echange	211,921 40	
Billets d'autres banques	10,136 00	
Papier fractionnel courant, nickels, et sous	300 77	
Espèces	66,101 50	
Billets legal tenders	51,242 00	339,708 67
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$2,472,154 55

PASSIF.

Fonds capital payé		$600,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		59,860 33
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non payés		6,017 19
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,062,972 13	
Certificats de demande de dépôt	6,498 00	
Chèques certifiés	100 00	
Dû à d'autres banques nationales	64,004 39	
Dû à des banques d'Etat et banquiers et à des banquiers étrangers	332,702 81	1,466,277 03
Notes et billets réescomptés		50,000 00
Total		$2,472,154 55

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, A. LABARTHE, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau qui précède est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. LABARTHE, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre, 1892.
N. B. TRIST, Notaire.

Correct—Attesté:
JONAS H. LEVY,
S. CHALARON,
JULES A. BLANC, Directeurs.

MUNN & Co. PATENTS

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

[illegible]

Tableau de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 30 NOVEMBRE—CLASSE No 334
Tirage de 4 heures P. M.

66	57	5	69	61	64	22	75	10	16	19	44	9	6

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 30 novembre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons à fac-similé de nos signatures.

[signatures]
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 DECEMBRE 1892

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$150,000,	soit	$150,000
1 Lot de	40,000,		40,000
1 Lot de	20,000,		20,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	5,000,		10,000
5 Lots de	2,000,		10,000
25 Lots de	600,		15,000
100 Lots de	400,		40,000
200 Lots de	200		40,000
300 Lots de	120,		36,000
500 Lots de	80,		40,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$200,	soit	$20,000
100 Lots de	$120,		12,000
100 Lots de	$80,		8,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$40,	soit	$39,960
999 Lots de	$40,		9,960

3,434 Lots se montant à $530,920

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $10; Demis, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entier ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse au plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucune.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

Ventes pour Taxes de Ville
—SUR—
BIENS MEUBLES.

La ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquants pour taxes, Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de la Louisiane, ainsi que par l'ordonnance 5124, C. S., adoptée le 28 février 1891, comme il y est pourvu par la section 43 de l'acte 85 de 1888, je vendrai au lieu de la saisie, dans la paroisse d'Orléans, pendant les heures légales fixées pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures du matin, samedi, le 10me jour de décembre 1892, en continuant le lundi et tous les jours qui le suivront jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes propriétés sur lesquelles des taxes sont maintenant dues à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour mettre en vigueur la perception de toutes les taxes assessées pendant l'année 1892, avec l'intérêt dû sur le montant, à partir du 23e jour de juin 1892, jusqu'à complet paiement avec les dépens.

Bill No 736—Antoine Henry, 139 Ursulines. 3me district d'assessement, ilet 106 chevaux et marchandises $175.
Montant du bill .... $ 3 54

Bill No 902—Abadie, T., Dumaine et Claiborne, 7me district d'assessement ilet No 207 marchandises, $300.
Montant du bill .... $ 6 06

Bill No 1073—Algiers Brewing Co., 155 rue Bienville—6me district d'assessement, ilet No 97 chevaux $150.
Montant du bill .... $ 3 03

Bill No 1481—Arleux, Pierre Vve, Chemin de Gentilly 7me ward—pour 273 chevaux, $420.
Montant du bill .... $ 8 48

Bill No 1200—Anderson, H. E., Peters et Presse 9me ward ilet Nos 19 et 20 chevaux et marchandises, $1700.
Montant du bill $34 34

Bill No 458—Blakely, R. B., 86 Remparts—4me district d'assessement, ilet No 295 chevaux, etc, $300.
Montant du bill .... $ 6 06

Bill No 796—Bernados J. P., 83 rue Hôpital—3me district d'assessement, ilet 54, chevaux, etc., $150.
Montant du bill .... $ 3 03

Bill No 923—Bischof E., Promenade Carondelet près Broad—7me district d'assessement, ilet 236, chevaux, etc., $200.
Montant du bill .... $ 4 04

Bill No 33—Boughling A., 171 rue Annonciation—1er district d'assessement, ilet 114, meubles, $200.
Montant du bill .... $ 4 04

Bill No 1064—Boutté, E., 155 rue Bienville—6me district d'assessement, ilet 97, chevaux $150.
Montant du bill $3 03

Bill No 849—Bertel, M., 121 rue Royale—6me district d'assessement, ilet 62, marchandises $300.
Montant du bill $6 06

Bill No 54—Bright, Geo. L., 62 Prytanée—1er district d'assessement, ilet 192, meubles et bijouterie $750.
Montant du bill $15 55

Bill No 52—Browne, E. H., 196 rue Thalie—1er district d'assessement, ilet 191, meubles et bijouterie $1,075.
Montant du bill $21 72

Bill No 761—Carter T. L. Ursulines et Prieur—3me district d'assessement, ilet 234, meubles, etc., $650.
Montant du bill $13 14

Bill No 1828—Carry Thomas, 625 Royale—9me ward ilet 149, chevaux, etc. $550.
Montant du bill $11 11

Bill No 832—Chatta Nick, 235 Chartres—7me district d'assessement, ilet 49, chevaux, etc., $460.
Montant du bill $6 06

Bill No 1127—Carroll J. P., Canal, près Anthony—6me district d'assessement, ilet 628, marchandises, $400.
Montant du bill $8 08

Bill No 1310 Crescent City Furniture Co., Montégut, près Villeré—9me ward, ilet 523, chevaux, etc., $350.
Montant du bill $7 07

Bill No 12—Connell John, Tchoupitoulas et St-Thomas—1er district d'assessement, ilet No 74, marchandises, $150.
Montant du bill $3 03

Bill No 470—Donahue P., 236 Perdido—4me district d'assessement, ilet 441, chevaux, etc, $150.
Montant du bill $3 03

Bill No 842—Durck F., Toulouse et Royale—7me district d'assessement, ilet 61, marchandises, $200.
Montant du bill $4 04

Bill No 884—Dufard Alex., Dauphine et Dumaine—7me district d'assessement, ilet 76, marchandises, $200.
Montant du bill $4 04

Bill No 1424—Drawe, Jules J., 296 Rocheblave—7me ward, ilet 1192, chevaux, etc., $1,500.
Montant du bill $30 30

Bill No 1751—Dansiger, David, 194 rue Jackson—11me district d'assessement, ilet 146, meubles, etc., $2,200.
Montant du bill $44 44

Bill No 1737—Diefenthal & Solomon, Ste-Marie et Camp—11me district d'assessement, ilet 143, chevaux, etc., $700.
Montant du bill $14 14

Bill No 1686—Diefenthal, E., 147 rue St-André—11me district d'assessement, ilet 108, meubles, $300.
Montant du bill $6 06

Bill No 75—Eustis Norman, 451 St-Charles—1er district d'assessement, ilet 207, chevaux, etc., $150.
Montant du bill $3 03

Bill No 296—Forcheimer, A.—422 rue Magazine—1er district d'assessement, ilet 143, meubles, $200.
Montant du bill $4 04

Bill No 432—Fuchs, Jacob et Fousse, John Clio et Howard—2me district d'assessement, ilet 356, marchandises $200.
Montant du bill $4 04

Bill No 656—Foto, Philip 11 rue Dumaine—7me district d'assessement, ilet 21, chevaux et marchandises $200.
Montant du bill $4 04

Bill No 295—Flynn, John 60 rue Melpomène—1er district d'assessement, ilet 142, chevaux etc. $150.
Montant du bill $3 03

Bill No 435—Fallo, Toney Locust et Thalie—3me district d'assessement, ilet 390 chevaux et marchandises $250.
Montant du bill $5 05

Bill No 362—Fountain, R. W. 416 rue Melpomène—1er district d'assessement, ilet 388 chevaux etc. $175.
Montant du bill $3 54

Bill No 326—Fox, Charles, 140 Prytanée—1er district d'assessement, ilet 202, meubles, $400.
Montant du bill .... $ 8 08

Bill No 110—Glorioso D., 241 Lafayette—3me district d'assessement, ilet 295, Chevaux, etc. $1 75.
Montant du bill .... $ 3 54

Bill No 354—Gleason, A. Mme, 425 White—1er district d'assessement, ilet 285, Marchandises $500.
Montant du bill $10 10

Bill No 1258—Gasquet, A. F., 226 St-André. 11me district d'assessement, ilet 144, Chevaux, etc, $375.
Montant du bill $7 59

Bill No 602—Hava, A. Dr, 224 Bourbon—3me district d'assessement, ilet 54, Chevaux, etc. $175.
Montant du bill $3 54

Bill No 825—Horter J. C. Mme, 198 Esplanade—3me district d'assessement, ilet 172-75, meubles, ect, $600.
Montant du bill .... $ 12 12

Bill No 1074—Hennie Pierre, Bagatelle et Robertson—7me ward, ilet 637, marchandises $300.
Montant du bill .... $ 6 06

Bill No 1136—Helmstetter Charles, Annonciation et Septième—11me district d'assessement, ilet 92, marchandises $600.
Montant du bill .... $ 12 12

Bill No 1,170—Hogan Charles, 707 Levée—11me district d'assessement, ilet 31, marchandises $300.
Montant du bill .... $ 6 06

Bill No 2—Jenny John M., 79 Front—3me district d'assessement, ilet 4, marchandises $500.
Montant du bill .... $ 10 10

Bill No 78—Jestes J. Baronne et Delord—3me district d'assessement, ilet 286, marchandises $250.
Montant du bill .... $ 5 05

Bill No 46—Kaufman, Pauline, 198 Camp—3me district d'assessement, ilet 161, meubles, $500.
Montant du bill $10 10

Bill No 94—Karstendiek, Henry 281 Remparts—3me district d'assessement, ilet 275, marchandises, $2,000.
Montant du bill $40 40

Bill No 490—Kuhnheis, F. J. 142 Gravier—4me district d'assessement, ilet 172, marchandises $2,000.
Montant du bill $40 40

Bill No 435—Lee, F. R. 141 St Charles—3me district d'assessement, ilet 219, meubles, $750.
Montant du bill $15 15

Bill No 1540—Lazarus, S. 783 Magazine—11me district d'assessement, ilet 153, chevaux, meubles, etc., $1,050.
Montant du bill $21 21

Bill No 1440—Leitz A., Philip et Magazine—11me district d'assessement, ilet 146, chevaux, etc., $2,500.
Montant du bill $50 50

Bill No 62—Moses, Jno S. 166 Gravier—3me district d'assessement, ilet 224—marchandises, $3,500.
Montant du bill $70 70

Bill No 1235—Miranda, N. Sec., 58 Champs Elysées—7me ward, ilet 153—marchandises, $500.
Montant du bill $10 10

Bill No 1145 Metropolitan Club, Royale près Montégut—9me ward, ilet 170, meubles, $1,000.
Montant du bill $20 20

Bill No 218—Miner, O. L. Mme, 221 Camp—3me district d'assessement, ilet 193—meubles, $600.
Montant du bill $12 12

Bill No 296—Morin Alphonse, 309 rue Calliope—3me district d'assessement, ilet 214, chevaux et meubles, $1,000.
Montant du bill .... $ 20 20

Bill No 316—Marks & Miller, 170 rue Richard—1er district d'assessement, ilet 148, chevaux, etc., $1,500.
Montant du bill .... $ 30 30

Bill No 1423—Melkild E. A., 574 rue Magazine—11me district d'assessement, ilet 127, marchandises, $250.
Montant du bill .... $ 5 05

Bill No 261—McCormick Wm, coin Liberté et Erato—2me district d'assessement, ilet 324, marchandises, $750.
Montant du bill .... $ 15 15

Bill No 186—McAdam M. J. Fulton et Joseph—3me district d'assessement, ilet 21, marchandises et machines, $1,500.
Montant du bill $30 30

Bill No 1,401—McNaff, John 131 rue Huitième—11me district d'assessement, ilet 117, chevaux, etc, $125.
Montant du bill $2 52

Bill No 260—Newman, Samuel 349 rue Liberté—2me district d'assessement, ilet 323, chevaux, etc., $350.
Montant du bill $7 07

Bill No 276—Pessou & Kent, 71 rue Carondelet—4me district d'assessement, ilet 230, chevaux, marchandises, etc., $6,175.
Montant du bill $124 74

Bill No 190—Prochaska, Geo. P. & Co., 286 Tchoupitoulas—2me district d'assessement, ilet No 50 chevaux, marchandises, etc. $7200.
Montant du bill $145 44

Bill No 296—Roel, J. 3 rue St Charles—3me district d'assessement, ilet No 224 marchandises, $1000.
Montant du bill $20 20

Bill No 1001—Brider, Samuel, 36 N. Peters—3me ward, ilet No 12 marchandises, $150.
Montant du bill .... $ 3 03

Bill No 69—Raphael, H., 230 rue White—3me district d'assessement, ilet No 313 chevaux, etc, $400.
Montant du bill .... $ 8 08

Bill No 482—Surse T., 186 Liberté—3me district d'assessement, ilet 343, chevaux, etc, $500.
Montant du bill $10 10

Bill No 1048—Saler Marine, Peter et St-Ferdinand—9me ward, ilet 19 20, marchandises, $300.
Montant du bill $6 06

Bill No 1217—Schlemmer B., Market Alley et Claiborne—7me ward, ilet 612, chevaux et marchandises. $700.
Montant du bill $15 15

Bill No 1244—Souillard J. B., avenue de Lesseps et Force—7me ward, ilet 1201, chevaux, etc., $300.
Montant du bill $6 06

Bill No 65—Smyth, Charles, 350 Baronne—2me district d'assessement, ilet 233, chevaux et marchandises $750.
Montant du Bill $15 15

Bill No 1490—Solari, veuve et héritiers de M. et Joseph, Levée près Première, Levée près Sixième—11me district d'assessement, ilet 5-10, marchandises $22,500.
Montant du bill $454 54

Bill No 1585—Simon J. H., 728 rue Magazine—11me district d'assessement, ilet 131, meubles et bijoux, $450.
Montant du bill .... $ 9 09

Bill No 1644—Travis G. L., 163 rue Quatrième—11me district d'assessement, ilet 166, meubles et bijoux, $800.
Montant du bill .... $ 16 16

Bill No 1202—Toranto, Jacques, 306 St-Claude—7me ward, ilet 378—chevaux, etc, $200.
Montant du bill .... $[illegible]

Bill No 1280—Tamor, Matthew, Rempart et Port—9me ward, ilet 366, chevaux, etc, $250.
Montant du bill $5 05

Bill No 1176—Voigt, August, 364 et 366 Decatur—7me ward, ilet 3—chevaux, $680.
Montant du bill $13 74

Bill No 1189—Villerman Bros, 14 Union—7me ward, ilet 152, chevaux, etc, $650.
Montant du bill $13 13

Bill No 1 195—Valeton, D. M. 433 rue Bourgogne—7me ward, ilet 270, chevaux, etc., $2,025.
Montant du bill $40 91

Bill No 81—Vath, C. Mme, 225 rue Magazine—3me district d'assessement, ilet 416, chevaux et maison, $300.
Montant du bill $6 06

Bill No 429—Wood, W. M. Julia et Carondelet—3me district d'assessement, ilet 216, meubles $500.
Montant du bill $10 10

Bill No 1,169—Walker, Jas. C. Chemin de Gentilly—9me ward, ilet 293, chevaux etc., $450.
Montant du bill $9 09

Bill No 1603—Zimmer Geo. Sr., 522 Camp—11me district d'assessement, ilet 143, marchandises $200.
Montant du bill .... $ 4 04

Bill No 1604—Zimmer Geo. Jr., 522 Camp—11me district d'assessement, ilet 143, chevaux, $150.
Montant du bill .... $ 3 03

Bill No 1606—Zimmer Geo, 522 Camp—11me district d'assessement, ilet 143, chevaux, etc, $150.
Montant du bill .... $ 3 03

Bill No 976—James McGowan, successeur de F. Landfried, 11 Royale—6me district d'assessement, ilet 66, marchandises $2,500.
Montant du bill .... $ 50 50

Au dit jour de la vente, je vendrai telles parties de la dite propriété qu'indiquera chaque débiteur, et dans le cas où le débiteur de taxes n'indiquera pas un montant suffisant de propriété, je procéderai sans délai à vendre la plus petite quantité de la dite propriété d'un débiteur de taxes quelconque qu'achètera un adjudicataire quelconque pour le montant de taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur de taxes. La vente se fera sans estimation, au comptant, en monnaie légale des Etats-Unis.
CHAS. H. SCHENCK, Trésorier.
1er déc—10f

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

DERELICTS, WRECKAGE, &c.

VESSELS.

Oct 29—Lat 51° 09', lon 31° 56', passed the recently abandoned bark Capella, waterlogged, spars standing, bulwarks gone, fore and main lower vessels set.—Roman Br ss, James; Second Officer Hughes, Observer.

Oct 28—Lat 42° 50', lon 62° 40', passed an abandoned schooner, both masts standing, no sails set.—British Prince, Br ss, Morle.

Oct 29—Lat 51°, lon 32°, passed an abandoned bark of about 750 tons whose hull, masts, and yards appeared to be intact, though several sails had been blown away.—Auglesmsa, Br ss, Maddox. (Note—This was the bark Capella.

Oct 30—Lat 47°, lon 42°, passed a derelict sailing vessel about 130 feet long, floating with her deck nearly level with the water.—City of Paris Br ss, Watkins.

RECENTLY ABANDONED.

Ship Princess Alexandra Br, from Belfast for St-John, N. B., encountered continuous gales, began to leak badly on Oct 24, and was abandoned on the 28th, in lat 43°, lon 24°. All hands were rescued.

Bark Isabel Nor, Larsen, from Richibucto, Sept 30, for Gleason Dock was thrown on her beam ends in a hurricane in lat 48°, lon 35°, and could not be righted although her masts were cut away. After being in this position three days all hands were rescued by bark Zeriba, Russ, Rahling.

Bark Belle Br, Wills, from Trinidad, Aug 19, for London, was badly disabled in a gale, Oct 25, and became waterlogged. All hands were rescued on the 27th, in lat 53°, lon 24°, by bark Carl Linck Ger, Zeplien.

Bark Calliope Br, Rathban, from Parsboro, Aug 30, for Fleetwood, and which was subsequently spoken in lat 48°, lon 39°, has been abandoned in a sinking condition. All hands were saved by ship Nancy Pendleton Am, Pendleton.

Brig American Union Br, Townsend, has been abandoned at sea in a sinking condition. Steamer Kasbek Br, Briggs, arrived at Bremen, Nov 2, with the crew on board.

Bark Kong Oscar II Nor, Thomassen, from St Thomas for Dublin, with lumber, became waterlogged in a severe storm, Oct 23, and showed up signs of breaking up soon. All of her spars were still standing when the crew were rescued on the 26th, in lat 47° 50', lon 40° 12', by steamer Noordland Bel, Nickels.

MISCELLANEOUS.

Oct 27—Lat 37°, lon 64° 50', passed a quantity of hard pine lumber.—Daniel I Tenny Am ship, Wilson.

SOUTH CAROLINA.

Nov 3—The Lighthouse Board has given notice that, owing to a serious leak, Lightvessel No 33 has been withdrawn from her station off Rattlesnake Shoal and a gas buoy, showing a fixed white light, has been moored to mark the station temporarily.

ICE REPORTS.

Belle Isle and vicinity.

Oct 27—Saw several small pieces of ice and one berg in the straits of Belle Isle.—Norse King Br ss, Banks; Mr Dudley, Observer.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.
—vs.—
Mlle Rosa Catharine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 36,216 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté, et ayant, en mesure américaine, cinquante-trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 nov—5 10 17 23—déc 1 7

AVIS AUX CREANCIERS.

W. L. Rayburn vs. Joseph Engelhardt et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,702—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Léopold Lacombe, liquidateur de la raison sociale de Engelhardt, Lambert & Rayburn, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 nov—27—déc 1 6

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,439—Division C—Succession de Bernard Stehle, Catherine Stehle et H-lea Stehle—Attendu que Margaret Dyes, résidant dans le comté Arapahoe, Etat du Colorado, tutrice de la mineure Theresa Stehle, a pétitionné la cour pour avoir l'autorisation de prendre possession de et transporter de l'Etat de la Louisiane, les biens appartenant à la dite mineure. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne devrait pas être accordée.
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1892.
EUG. D'HÉRÉTÉ, Députe Greffier.
15 nov—4f en 30j

Joseph Armbruster vs. ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,028—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le premier compte présenté par A. J. Heinemann, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 nov—22 26—déc 1

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 37,318—Jno. W. Lehman vs ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition et documents ayant été dûment pris en considération—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit John W. Lehman, après avis légal et délai, soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Garland, notaire public, en son bureau, No 13 Commercial Place, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, commençant le MERCREDI, 4 janvier 1893, à 11 heures A. M., pour déterminer si un répit demandé par le dit John W. Lehman de un, deux et trois ans à date de la dite réunion, lui sera ou non accordé.
Il est de plus ordonné que W. C. Dufour soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.
Nlle-Orléans, 22 novembre 1892.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 nov—3 fois en 4 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,367 — Division B—Henry Ehrmann vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Ehrmann soit et est par le présent acceptée pour le compte et au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers de ce pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, notaire public, à son bureau, No 1152 rue Magazine, en cette ville, LUNDI, 2me jour de janvier 1893 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens dudit pétitionnaire étant suspendues, et que E. H. McCaleb, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 28 novembre 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D RANKIN, Député Greffier.
29 nov—3 fois en 2 janv

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasins et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasins.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du I & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasins et Gired.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Gired et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Gired.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
[illegible]3 Presse à Coton et Levée.
[illegible]4 Marché Washington.
[illegible]5 Louisa et Remparts.
[illegible]2 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
[illegible]3 Dauphine et Indépendance.
[illegible]4 Station des cars, Pologne.
[illegible] Casernes des Etats-Unis.
[illegible] Moynes et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et élégamment situées dans les Quatrième, Deuxième et Troisième Districts.

No 461 rue Baronne, entre Polymnie et Euterpe.

Elégante résidence en briques à deux étages.

No 506 rue Dryades, coin St-André, confortable cottage à un étage.

No 302 rue Royale, entre Quartier et Hôpital, charmante résidence en briques à un étage et mansarde.

No 61 rue Espagne, entre Chartres et Royale, élégante maison à un étage et double corps-de-logis.

Julien Rivas et als. vs. le mineur Ramon Bartlett et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,595.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un décret rendu le 26 octobre 1892, et signé le 2 novembre 1892, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le faubourg Annonciation, Quatrième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le numéro neuf, dans l'ilet numéro quatre-vingt-neuf, borné par les rues Carondelet (anciennement Apollon), Baronne, (anciennement Bacchus), Euterpe et Polymnie et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne entre Polymnie et Euterpe sur 120 pieds de profondeur mesure française. Le tout suivant un plan du dit faubourg déposé à l'étude de L. T. Caire ancien notaire en cette ville. Etant la même propriété qui fut acquise par achat de A. Randaud et autres, par acte passé pardevant P. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1881, et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 113 folio 723.

Les améliorations consistent d'une élégante résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée de grands salons à arches et salle à manger avec manteaux de cheminées en marbre, grand couloir sur le côté, au second trois chambres à coucher, bâtisse à deux étages en briques attenant à la bâtisse principale, ayant quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages en briques ayant deux chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisances, cour briquetée etc., connue par le numéro municipal 461 rue Baronne.

2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, (anciennement Hercules) et St-André et le Chemin Félicité, désigné comme lot numéro un sur un plan de L. Reizenstein, daté le 22 juin 1869 et mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades, 124 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue St-André, 130 pieds sur le côté du lot numéro deux, la même mesure plus ou moins, borné dans le fond par une allée de trois pieds de largeur commune au dit lot ainsi que d'autres, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas de Mme Bridget Sheehan, veuve de Daniel M. Kennedy, conformément à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 6 avril 1874, et enregistré au bureau de transfert de cette paroisse livre 106, folio 282. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant sept chambres, cave, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 506 rue Dryades.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Quartier, Chartres et Hôpital, et mesurant (en pieds et américain) 40 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles, borné sur un côté par la propriété anciennement appartenant à [illegible] et sur l'autre côté par celle de M. Prevost ou ses héritiers et dans le fond par celle de James Hopkins ou ses héritiers.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas comme suit, à savoir: Une moitié indivise à une vente faite par le Shérif civil pour la paroisse d'Orléans le 11 mai 1872 dans l'affaire de Lafitte et Dufilho et Cie vs Arthur Forstall No 33,079 du docket de l'ancienne Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, et enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 463 et enregistré au bureau du greffier de la dite Cour dans le livre des [illegible], folio 342, et l'autre moitié indivise par achat de Charles Henry Outillot conformément à un acte passé pardevant A. R. Trist, notaire, en date du 10 mars 1877, enregistré au bureau de transfert, livre 106, folio 1,007. Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques à un étage et mansarde, connue par le numéro municipal 302 rue Royale, ayant salons doubles avec arches, salle à manger, corridor au rez-de-chaussée et trois chambres à coucher, deux chambres dans les mansardes, une cuisine en briques à deux étages ayant sept chambres, deux caves, watercloset, etc., lieux d'aisance, de cote, etc. Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1893 au bas prix de trente-cinq dollars ($35 00) par mois, payable mensuellement.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Espagne et Poète, mesurant 60 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 86 pieds 1 pouce et 6 lignes. Etant la même propriété acquise par Francisco Rivas de la manière suivante, à savoir: Le vingt-et-un indivis de quarante et un de Mme Libera Arthur de Armas, conformément à un acte passé pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, en date du 12 février 1878, enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 584, et l'autre vingtième indivis de quarante et un acquis de Mme F. Sosa, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire en cette ville, en date du 4 mai 1881, enregistré au bureau de transfert, livre 113 folio 700.

Les améliorations consistent en une élégante résidence double ayant six chambres, bâti au dans le fond, ayant deux chambres, cave, lieux d'aisance, etc., un côté loué à $12 et l'autre côté à $8 par mois connue par le numéro municipal 61 rue Espagne.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit au gré des acquéreurs et en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque et privilège des vendeurs. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de leur adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente pardevant J. H. Ferrelle, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
18nov—16 23 30—7 14 20déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION
—DE—
HENRY BITTERN.

No 5,391.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre rendu le 15 août 1889.

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Piété, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur 27 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur dans le fond et 105 pieds 9 pouces de profondeur.

Conditions.—Comptant.
L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.
4 nov—4 9 16 23 30—déc 7

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles dans le Quatrième District.

Nos 79, 81 et 83 rue Sixième, entre Annonciation et Chippewa.

A l'encan. A terme.

Succession de Mme V. Wm Erdmann.

No 36,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du et signé le 15 novembre 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No 17 du carré No 29, et mesurant 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon le plan de L. F. Zimpel le 15 mars 1833, déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 81 et 83 rue Sixième, couvert en ardoises a 3 chambres de chaque côté, une grande écurie.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné comme terrain No 16 du carré No 29, et mesure 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon un plan de L. F. Zimpel, le 15 mars 1833, déposé avec les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent un cottage simple portant le No 79 rue Sixième, à distance du trottoir, est couvert en ardoises, a corridor, galerie devant et sur le côté, 5 chambres, auvent, 2 grandes citernes, etc.

La susdite propriété est située dans un quartier bien amélioré, d'un accès facile au centre des affaires au moyen de plusieurs chemins de fer, et voisine d'un marché, d'églises et d'écoles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que toutes les clauses usuelles.

Les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire.
19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

Succession de Stephen White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,330 — Division B.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen White, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 nov—26—déc 3 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. S. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Plantation de valeur et scierie (saw mill) à l'encan.

J. P. Collins vs ses créanciers.

No 1,601—Etat de la Louisiane paroisse Pointe Coupée, 14me District Judiciaire.

PAR D. S. MORPHY, Encanteur—En vertu et conformément à un ordre rendu par l'Hon. S. R. Talbot juge de la cour du 14me District Judiciaire pour la paroisse Pointe Coupée, Etat de la Louisiane, adressé à John R. Pleton, syndic des créanciers, dans l'affaire ci-dessus en date le 17 octobre 1892 je procéderai à la vente à l'encan JEUDI, 15 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Commercial Place et Gravier en la ville de la Nouvelle-Orléans, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La plantation Tilden, comprenant un certain morceau, parcel, de terre situé sur le bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, en cet Etat, étant le lot numéro trois, conformément à l'acte de partage entre les héritiers de Timothy M. Rogers et décrit comme commençant à la ligne du bas du dit second lot, étant le reste du morceau de Tally, ayant 118 acres. Aussi le morceau de Sally Kimball, ayant 200 acres. Aussi le morceau Rogers touchant la ligne du bas du morceau de Sally Kimball entre lignes parallèles 365 acres; et 45 acres du lot de 150 acres, troisième choix; lesquels sont situés sur la rive gauche du dit bayou, tout le susdit morceau de terre a été vendu, à l'exception de 250 acres, plus ou moins, à Henri Gerbin, le 19 septembre 1881; terrain situé sur le côté nord en droit en descendant la rive du bayou. Voir le livre U U, folio 426 sous le No 6,344, mesurant en tout 478 acres, plus ou moins.

2° Un certain morceau de terre ou plantation situé des deux côtés du Bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, en cet Etat, mesurant 690 56/100 acres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en en quelque sorte y appartenant, à l'exception de cette partie de la dite plantation vendue par Robert G. Rogers à F. M. Haygood, le 19me jour de Février 1876, ainsi qu'on le peut voir en se référant au livre P. P., du Bureau de l'Annotateur de la paroisse, folios 40 et 41, laquelle portion mesure 108 acres, plus ou moins.

3° La moitié à l'ouest et le quart au sud-est, du quart du nord-ouest, le quart au sud ouest et la moitié au nord du quart au sud-est de la section 32 mesurant 359 46/100 acres. Le quart au nord-ouest du quart au sud-ouest de la moitié au nord du quart au sud est de la section 33, mesurant 121 8/100 acres. La moitié au nord du quart au sud ouest de la section 34 mesurant 80 62/100 acres. Le quart au sud-est du quart au sud-ouest et le quart au sud est de la section 35 mesurant 200 97/100 acres. Le quart au sud-ouest du quart du sud-ouest et le quart au sud-est de la section 36 mesurant 80 46/100 acres dans le comté Un North Sud-Ouest de la Louisiane. Le quart au nord-est du quart du nord-ouest de la section Un contenant 40 5/100 acres dans le township un Sud, Range six Est, dans le même district de terre et paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane. Ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui se trouvent sur les portions de terre ci-dessus décrites, ainsi que les dépendances qui y sont attachées. Les portions de terre ci-dessus décrites en second et en troisième lieu ont été acquises par le dit J. P. Collins avec Mme Emma Chaffield, sa femme (en communauté de biens), en vertu d'un acte d'échange de propriété avec Robert G. Rogers exécuté le 20 décembre 1881, pardevant L. V. Grémillion, greffier de la Cour de District et ex-officio notaire pour la dite paroisse Avoyelles.

3° L'habitation Lakeland comprenant une certaine portion de terre dans la Paroisse Avoyelles, Est de la Louisiane, et composée de la moitié ouest du quart sud ouest de la section No 18. La moitié est du nord-ouest quart de la section No 19, dans le township 1, Nord Range 7 est et la moitié est du nord ouest quart de la section No 24, dans le township "One North Range," six est comprenant environ 237 acres plus ou moins, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Aussi.—Une certaine portion de terre située dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, savoir: Le nord ouest quart du sud-ouest quart de la section Sept, Township Un, "North Range Seven" Est, avec toutes les améliorations et dépendances qui y trouvent et les avantages qui s'y ont attachés. Bornée au nord par la terre de James Griffin, Est et Sud par la terre de W. H. Bennett et Ouest par les terres publiques.

Aussi.—240 acres de terres marécageuses situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, étant le Sud-est quart de la moitié Est du Sud ouest quart Section 12.

Aussi.—40 acres de terre marécageuse formant le nord-ouest quart du nord-est quart de la section 13. Les deux portions de terre ci-dessus décrites formant partie de l'une des portions de terre ci-dessus mentionnées, ont été transférées à John M. Havard par J. P. Collins.

Une scierie et machine avec tous les ustensiles y appartenant, et la dite scierie ayant une dite capacité de 10,000 pieds de bois et 10,000 bardeaux par jour, située sur deux acres de terre (loués à bail) à Water Valley, Old River, immédiatement sur le bord de la dite rivière et environ un demi mille de l'embouchure de la rivière Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles, Etat de la Louisiane.

Cette scierie est admirablement située pour faire des affaires, ayant des facilités pour expédier la marchandise par les bateaux de la rivière Atchafalaya, de la rivière Rouge, pendant les saisons de navigation.

Les deux acres de terre sur lesquels cette scierie est située, sont loués de M. T. H. Caruth pour un terme de cinq ans, commençant le 1er janvier 1890 à raison de $50.00 par an.

Termes et Conditions.—Pour les plantations Tilden et Lakeland incluant toutes les terres, un tiers comptant et la balance payable en billets à un, deux et trois ans, datés du jour de la vente, garantis par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.

Termes et conditions.—Pour la scierie et toutes les améliorations y appartenant et les privilèges du bail non expiré, comptant sur les lieux.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, par devant H. L. Garland, Jr., notaire.
16 nov—16 17 24—1 8 15 déc

PAR STERN & GOLDMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages dans le Troisième District.

Succession de Ferdinand A. Ermert.

No 37,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STERN & GOLDMAN.—Samuel H. Stern Encanteur. — Bureau, No 190 rue de la Commune. — MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 9 novembre 1892 et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci après, à savoir:

1° Le cottage simple en bois coin des rues Royale et Louisa et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Royale et Chartres et désigné par la lettre "A" sur un plan ou esquisse dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 31 octobre 1892, déposé au bureau de Francis D. Charbonnet, notaire en cette ville, lequel lot de terre mesure, en mesure américaine, 19 pieds 2 pouces de face à la dite rue Louisa, sur une profondeur et façade sur la dite rue Royale de 113 pieds 4 pouces, formant le coin des deux dites rues.

2° Le cottage double en bois, rue Royale, entre Clouet et Louisa, et décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même ilet et borné de la même façon et immédiatement adjacent au lot "A", décrit ci-dessus et désigné par la lettre "B" sur l'esquisse à laquelle il est fait allusion ci-dessus, et mesurant 39 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de 19 pieds 2 pouces et borné sur la ligne de côté vers la rue Louisa par le lot "A."

Ces cottages sont dans une localité populeuse du Troisième District près du Club Olympic et à proximité des écoles et du marché, les chars des Casernes passent devant sur la rue Royale.

Termes et conditions.—Comptant. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

PAR D. DANZIGER.

Résidence idéale et les terrains l'entourant sur l'Avenue de l'Esplanade.

Avec grands terrains et arbres fruitiers faisant face à la Place Gayarré.

La plus belle partie de l'Avenue de l'Esplanade.

Lot 45 sur environ 200.

Conditions faciles et à un long crédit.

PAR D. DANZIGER, encanteur. — Bureau, 31 rue Carondelet—MERCREDI, 14 DECEMBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, portant le No 368 avenue de l'Esplanade, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Tonti, Quartier et Miro, et mesurant, en mesure américaine, 45 pieds de face à l'avenue de l'Esplanade et la rue Quartier, sur une profondeur de l'une à l'autre des dites rues, de 198 pieds 11 pouces et 2 lignes et face à la rue Tonti, formant l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Tonti et des rues Quartier et Tonti.

Les améliorations comprennent un élégant cottage élevé de terre à un étage avec attic, en parfait état, ayant tout les agréments modernes, grand corridor, salon avec arches, se reliant par des portes à coulisses avec une salle à manger spacieuse, quatre grandes chambres à coucher, grande galerie derrière, cabinets avec placards pour serrer le linge, chambre à bain et office.

Dans le fond, il y a une bâtisse où se trouve la cuisine ayant deux chambres, un lavoir et une chambre à repasser, hangar pour le charbon et le bois, deux grandes citernes etc.

Les terrains sont très attrayants, étant divisés en quatre parterres et toutes les allées sont briquetées. Il y a nombre de Pacaniers, Orangers, Mandariniers, Pêchers, Plaqueminiers, etc., sur les terrains.

Cette grande propriété peut être subdivisée de façon à aligner à l'acquéreur de beaux lots pour construire trois cottages doubles sur la rue Tonti.

Des cartes pour visiter le local pourront être obtenues en s'adressant à l'encanteur.

Conditions—Un quart ou plus comptant, la balance à Un, Deux et Trois ans avec sept pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses d'assurance, honoraires d'avocat et autres clauses de garantie usuelles. Un dépôt de dix pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
27 nov—27 30—déc 10 à date.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,323.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur, Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le dit défendeur, et qu'il soit autorisé à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur condamné aux dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

[illegible]
29 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

Bonne résidence cottage dans un charmant voisinage du second district, No 50 rue Orléans près Dauphine.

Ayant grande cour, porte cochère et à proximité du marché français, de la cathédrale, des dépôts et du centre commercial.

SERA vendu à l'enchère MERCREDI le 14 décembre 1892, à midi, à la salle d'encan, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, où le plan est exposé.

Conditions.—La moitié comptant, balance à un an, 7 pour cent d'intérêt, etc. Acte de vente pardevant Wm Armstrong, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent à la vente.
ALBERT PAUL, Encanteur.
30 nov—30—3 14 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage résidence No 301 rue Hôpital.

Succession de James Dillon.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite cour, Division C, maintenant absent sur un congé, daté le 4 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de James Dillon, Docket No 36,248, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 2me district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, désigné comme lot "B", et mesurant 27 cm de profondeur sur le côté vers le lot C et 30 29 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Roman et 31 pieds 2 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant galerie devant et sur le côté, etc., bonne cour avec arbres fruitiers, arbustes et fleurs, connue comme le No 301 rue Hôpital.

Conditions.—Comptant. Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire. Dépôt de 10 pour cent à la vente.
12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Typewriting Machines Remington.

Desk pour Bureau et Divers.

Succession de Walter Dunstan.

No 36,929.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune.—JEUDI, 8 décembre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, No — rue Church, entre Girod et Julia, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de Walter Dunstan, Docket No 36,929, il sera vendu à l'encan:

Deux typewriting machines, etc.
Desk pour bureau, etc.
Conditions—Comptant.
30nov—29—déc 3 7 8

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence en briques à deux étages bien situé.

No 269 1-2 rue Tchoupitoulas, entre Calliope et Poeyfarre.

Succession de George Huhner et femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,845.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892 à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 novembre 1892, et rendu dans la succession ci dessus intitulée.

Le magasin et résidence substantielle en briques à deux étages, rue Tchoupitoulas, ayant véranda en fer sur la façade, et contenant quatre chambres dans le corps principal et deux chambres dans la cuisine qui est détachée de la maison, cour pavée et citerne, etc. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Poeyfarre, désigné comme le No 5, sur un plan fait par E. Gottschalk, architecte, le 25 avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, N. P., en cette ville, comme plan No 7, lequel lot mesure 15 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur à l'arrière, et 76 pieds 10 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances qui y sont attachées, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, et l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope, et mesure 3 pieds 7 pouces de largeur jusqu'au fond du lot No 15 et de 14 à 4 pieds 4 pouces de largeur jusqu'au lot No 5, comme sur le dit plan, comme le même est plus amplement décrit par référence à l'inventaire y enregistré.

Conditions.—Comptant; 20 pour cent du montant devant être déposé au moment de l'adjudication, pour lier la vente.
20 nov—20 23 30—déc 7 14 21

PRORIETE DE CHOIX,

Rue Indépendance, entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Andreas Frey.

No 35 673—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent sur un congé, daté le 2 novembre 1892, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième Districts de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, Remparts et St Claude, mesurant 47 pieds 2 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kernan, Esq., Not. P., aux frais de l'acquéreur.
18 nov—15 23 30—déc 7 14 21

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence avec de grands terrains dans le gentil Quatrième District, entourée par les belles résidences de MM. HARDIE, VIZARD, MAY, DELGADO, MACHECA, TRUFANT et autres.

Philip, coin Camp.

Succession de Julia T. Chaffe.

No 20,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Mercredi, 14 Décembre 1892.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 décembre 1892 à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 novembre 1892, à l'encan il sera vendu:

La grande résidence en bois, à deux étages, No 214 rue Philip, coin Camp, (dans l'ilet borné par les rues Première et Chestnut), contenant couloir, gal, salon, salle à manger, cuisine, cabinet, à peu près 7 chambres à coucher et toutes les autres commodités nécessaires. Les terrains sont grands et sont désignés par les Nos 13, 14, 15, sur un plan de S. Buisson, voyer, sans la date du 18 juin 1852 et déposé en l'étude de J. Agaeve: les dits terrains se touchent et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Philip sur 120 pieds de profondeur: le lot No 13 forme le coin des rues Philip et Camp. Les dits locaux sont loués à bail à M. Charles Simon jusqu'au dernier jour de septembre 1893 à raison de $75 par mois. La vente sera faite sujette au dit bail, dont une des conditions est que l'acquéreur aura pour faire réparer la propriété le prix des réparations ne devant pas dépasser $500. Les dits $500 doivent être séparés et distincts du montant de l'offre des acquéreurs.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie et d'assurances, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
13 nov—13 16 20 23 27 30—3 déc à date

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Résidence - Cottage,

Faisant face à la Place Congo,

No 177 RUE STE-ANNE,

Entre les rues Remparts et St-Claude.

Succession de Lizzie Rivers.

No 36,988—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 16 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le magnifique cottage élevé, en bois, dans le deuxième district de cette ville, No 177 rue Ste-Anne, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Remparts et St-Claude. Il est bâti hors des lignes du terrain, avec des ouvertures de chaque côté, bien éclairé et ventilé, et comprenant de larges galleries sur le devant et à l'arrière; six chambres dans la partie supérieure et une au rez-de-chaussée, aussi de la place au rez-de-chaussée pour plusieurs chambres additionnelles, grande cour, écurie, citerne, gaz et eau. [illegible] Le lot de terre est désigné par la lettre E d'après croquis de Louis H. Pillé, Esq., voyer, daté le 19 juin 1885, annexé à un acte pardevant W. J. Castell, Esq., notaire, daté le 11 septembre 1885, et mesurant 43 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 76 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne la divisant du lot A, 15 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne, de là, une autre profondeur de 31 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et la plus rapprochée de la rue des Remparts, de là, 4 pieds 9 pouces 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne, de là, une autre profondeur de 20 pieds 2 pouces, sur une largeur de 39 pieds 3 pouces sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Paul [illegible], notaire, aux frais des acquéreurs.
[illegible]

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Un an $12 00
Six mois 6 00
Trois mois 3 00
Un mois 1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.
Un an $3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
No .... CHARTRES 73